

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 18 JANVIER 2019

A 20 HEURES

Présents : BISSAY Jean-Pierre – DUTEL Gérard –DUPUY Ghislaine – DENIS Louis REY Nicolas- COMBE Noël. VUILLEMIN Christophe. FRENEAT Joseph. DUTHEL Nicole ROCHE Agnès

Absente excusée : DEVARENNE Catherine

Lecture de l'ordre du jour.

TRAVAUX EXTENSION BAR AUBERGE : Monsieur le Maire expose au conseil qu'une subvention auprès du SIEL est demandée dans le cadre du programme rénovation. L'appel d'offres sera lancé fin janvier avec prévision des travaux en mars.

Prévoir pour le budget 2019 du mobilier.

PROJET BATIMENTS COMMUNAUX : La commune a contacté l'organisme bâtir et loger qui n'est pas intéressé. Loire Habitat n'a pas donné de réponse pour l'instant. Monsieur le Maire demande au conseil ce qu'il prévoit comme travaux pour 2019 dans les bâtiments communaux, réflexion à avoir pour la prochaine réunion.

Un contrôle de la Socotec aura lieu le 1^{er} février dans les bâtiments de la Rumeur Libre.

La couverture et un côté du mur de séparation de l'école sont à reprendre cette année.

Deux VMC seront installées dans la salle de rangement de la salle d'animation rurale

Voirie : Un état des lieux a été fait sur le chemin de Gand suite à des travaux de débardage de bois.

Le chemin de chez Liange est estimé à 20 000 euros car des travaux d'enrochement sont nécessaires.

Sentiers découverte : travaux payés par la communauté de communes et Vinci.

Les travaux vont débuter lundi 21 janvier.

FLEURISSEMENT : Remise des prix le 16 février à Feurs

Le dossier 1^{ère} fleur est pratiquement terminé.

Bulletin Municipal : Il est à l'impression. Il sera distribué par les conseillers municipaux.

QUESTIONS DIVERSES :

- Une prochaine réunion pour la THD aura lieu le mardi 12 février à Saint Symphorien de Lay
- Assurances : Allianz assure les bâtiments communaux.
- La fabrique des Colombes organise une inauguration le 23 mars le conseil retient cette date
- Cahier de doléances : le conseil décide d'en mettre un en mairie.
- Tarifs locations jardins communaux : identiques à l'an dernier.
- Tarif branchement assainissement est à 1 400 euros reste identique
- Tarif redevance assainissement pas d'augmentation
- Tarif des concessions sans augmentation
- Tarif des salles communales pas d'augmentation.
- Vente d'herbe du terrain vers la station d'épuration : 100 euros
- Une réflexion sera faite sur le futur du jardin jouxtant l'aire des enfants près de la salle.

Prochaine réunion lundi 25 février 2019 à 19 heures 30.

Le CCAS sera convoqué.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 30.